UN CAMBRIOLEUR PINCÉ

Procès-verbal a été dressé à la charge d'Antoine Pares, 30 ans, toupilleur, rue de Thumesnil, qui avait dérobé après effraction, une montre en argent et 20 francs, au préjudice de M. Triepont, place Déliot, 7.

UN IMITATEUR DE DEFANTE

E. H., l'individu arrêté mardi soir, pour outrage public à la pudeur, square Morisson, a été conduit au Parquet, mercredi après-midi, et maintenu en état d'arrestation.

L'EXTENSION DU RESEAU DES TRAMWAYS

Les lignes Lille à Halluin — Lille à Wambrechies — Lille à Armentières

Un arrêté préfectoral du 14 avril 1911 prescrit la mise à l'enquête dans la commune de Lille des avant-projets des variantes aux tracés des lignes de Tramways de Lille à Halluin, Lille à Wambrechies, et Lille à Armentières.

Les nouveaux tracés emprunteraient les voies suivantes :

1° Ligne de Lille à Halluin : Place du Théâtre, boulevard Carnot, emprunterait les voies de la ligne de Lille à Roubaix-Tourcoing jusqu'au croisé Laroche ;

2° Ligne de Lille à Wambrechies : Emprunterait également les voies de la ligne de Lille à Roubaix-Tourcoing jusqu'à l'ancienne ligne du littoral ;

3° Ligne de Lille à Armentières : Rue de Londres, rue de la Bassée, rue du Canteleu, place de l'Arbonnoise, rue des Stations, rue de Puébla prolongée à travers l'Hôpital Militaire, rue des Fossés, rue de la Vieille-Comédie, place du Rihour.

L'enquête est ouverte du 3 mai au 4 juin.

BRULÉ PAR DE LA GRAISSE

M. Henri Bernard, 25 ans, habitant rue Lamartine 32, était occupé mercredi matin à préparer des pommes frites, lorsque le récipient dans lequel se trouvait la graisse bouillante se renversa. M. Bernard, brûlé à la figure, aux bras et aux mains, a été transporté à l'hôpital de la Charité.

AU PARQUET

Captation d'héritage

M. Delalé, juge d'instruction, vient de renvoyer à l'audience du Tribunal correctionnel du 17 juin, Lucie Boerewaert, épouse Dejaegher, 59 ans, ménagère, demeurant à Loos, prévenue d'avoir soustrait frauduleusement des titres représentant 850 francs de rente de l'Etat et six obligations de la ville de Paris, au préjudice des héritiers de M. de Corte, chez qui elle était employée depuis de nombreuses années.

Indélicat domestique

M. Delalé, juge d'instruction, renvoie devant le Tribunal correctionnel, audience du 13 mai, Paul Farré, 24 ans, domestique, sans domicile fixe, pour vol de 2.420 francs, commis au préjudice de M. Beun, hôtelier à Lannoy.

L'accident de la Citadelle

M. Gobert, juge d'instruction, vient de terminer son enquête qu'il avait ouverte sur l'accident survenu récemment au pont-levis de la Citadelle, et dont fut victime le jeune Théophile Baes, rue Mazagran. Robert Houriez, auteur de cet accident, comparaîtra le 6 mai devant le Tribunal pour homicide par imprudence.

Escrocs

M. Delalé, juge d'instruction, renvoie devant le Tribunal correctionnel, audience du 13 mai, le nommé Henri Decool, 44 ans, corroyeur, demeurant à Haubourdin, inculpé d'escroqueries au préjudice de négociants en cuirs.

— Augustin Tancré, 28 ans, chanteur ambulant, comparaîtra à l'audience du 6 mai pour escroqueries à la souscription.

LES LILLOIS AU SALON DES ARTISTES FRANÇAIS

Nous apprenons avec plaisir que l'Etat a acheté d'office le superbe tableau du sympathique artiste Lillois, M. Edmond Jamois, « Devant l'Hospice », dont les amateurs ont admiré l'exactitude et la saisissante simplicité.

Notre concitoyen, M. Jean Baillus, a été également remarqué par l'Etat, qui a acquis son paysage de Provence, « Les Cyprès », étude impressionnante du crépuscule dans le Midi.

Nos félicitations à ces deux jeunes qui maintiennent dignement le renom artistique de notre cité. F. D.

ASSOCIATION STENOGRAPHIQUE UNITAIRE

Les examens de l'Association Sténographique unitaire, groupe de Lille, ont eu lieu dimanche 30 avril.

Un chaleureux appel a été fait auprès des élèves pour les engager à suivre régulièrement les cours d'entraînement et de perfectionnement qui ont lieu tous les dimanches, à dix heures et demie, 36, rue Nicolas-Leblanc.

Les résultats des examens ne seront connus que d'ici trois semaines, les épreuves étant corrigées à Paris.

Les examens réunissaient environ 80 candidats.

UNION FAIDHERBE

Cette association d'élèves et d'anciens élèves du Lycée a tenu dimanche 30 avril, son assemblée générale.

On a procédé au renouvellement du comité dont voici la nouvelle formation pour 1911-1912 :

Président, MM. Foubert ; Vice-président, Mantel et Hébert ; Secrétaire général, Tys ; Secrétaire adjoint, Franck ; Trésorier général, E. Van den Hewal ; Trésorier adjoint, Tamine ; Bibliothécaire archiviste, L. Foubert ; Conseillers, De Cort, Lebreuu, Th. Lefebvre, Leroy.

Le comité a procédé à l'admission de 44 nouveaux membres.

Le cinquième Congrès National des Associations d'Etudiants de France

Une gracieuse farandole signée de l'artiste Breyne se déroule sur les murs de notre ville, annonçant la prochaine ouverture du Cinquième Congrès national des Associations d'Etudiants de France. Voici le programme des fêtes qui seront données du 11 au 14 mai :

Le jeudi 11 mai, l'arrivée des délégués étrangers et nationaux aura lieu l'après-midi.

Les étudiants, avec leur fanfare et drapeaux, iront les recevoir à la gare à 4 heures et demie, et les conduiront en cortège à la Maison des Etudiants, où les vins d'honneur seront offerts.

Le soir aura lieu une retraite aux flambeaux suivie d'un punch et d'une fête à « Liliana ».

Le vendredi, à 10 heures du matin, séance solennelle d'ouverture du Congrès au grand amphithéâtre de l'Université, suivie de la réunion des commissions d'études et de l'élaboration de l'ordre du jour des séances.

Visite au musée de peinture et de sculpture. Ouverture du salon d'art estudiantin à la Faculté de droit.

A midi, réception à l'Hôtel de Ville.

Après-midi, congrès, épreuves sportives à l'Esplanade ; tir et football ; au Skating du Gymnase, courses.

Le soir, grande soirée de gala à l'Hippodrome ; l' « Arlésienne ».

Le samedi, matin, Congrès, continuation des épreuves sportives ; visites d'usines ; après-midi : Visite de l'Exposition de Roubaix et grande fête de nuit.

Le dimanche matin, arrivée des congressistes, photographie des congressistes.

A 2 heures, banquet officiel à l'hôtel de M. le Recteur.

A 4 heures et demie, distribution des prix des concours.

A 8 heures et demie, soirée d'adieux à la Maison des Etudiants.

Le lundi, les délégués qui se seront fait inscrire visiteront une mine de houille de la région.

RETRAITES OUVRIERES

Les personnes inscrites parmi les assurés obligatoires sont informées qu'elles peuvent retourner au commissariat de leur quartier les feuilles de renseignements que les agents de police leur donnent à remplir.

Corsets sur mesures

depuis 10 fr., soutien gorge depuis 5 fr., forme nouvelle, solidité absolue, chez Mlles L. et R. Assoignon, bandagistes-herboristes diplômées, 48, rue de l'Hôpital-Militaire, Lille. On se rend à domicile. 1679

LES FETES DU VIEUX-LILLE

Dimanche prochain, le Vieux-Lille aura à choisir, comme tous les autres quartiers de la ville, sa Reine des ouvrières. De nombreuses concurrentes ont posé leur candidature ; le scrutin aura lieu dans la grande salle des fêtes du Conservatoire de musique ; les opérations publiques commenceront à 2 heures et demie précises et seront agrémentées par une audition musicale par la Fanfare de Saint-André. Dans le quartier seront données le même jour des fêtes de gymnastique ; il y aura également festival musical, de 6 à 8 heures du soir, place du Concert et place aux Bleuets, par la Musique des Canonniers, l'Emulation Chorale, la Fanfare de Fives et la Lyre Madeleinoise.

UN MOT A MONSIEUR L'ADJOINT DES FETES

La décision que vient de prendre l'adjoint des fêtes, fixant à 13 francs la mise obligatoire pour participer aux tirs à l'arc organisée pour les Fêtes de Lille par l'Administration municipale, souleva chez les archers, une vive protestation. On récrimine aussi contre le choix de la Société chargée du concours, dont le terrain est sur le territoire de La Madeleine ; les fêtes de Lille ont pour but d'attirer à Lille de nombreux étrangers, par la participation gratuite aux jeux populaires. Non seulement, il faudra payer cette année, mais encore ceux qui viendront devront dépenser leur argent dans une ville voisine.

Autrefois, avec le tir gratuit, il y avait 400 concurrents, il y en aura à peine 100 en 1911.

Un des doyens du jeu de l'arc.

SOUTENANCE DE THESE A LA FACULTE DE DROIT

Mardi 2 mai, M. Maurice Damien a soutenu devant la Faculté de Droit sa thèse pour le Doctorat ès sciences politiques et économiques. Le candidat avait pris un sujet particulièrement intéressant : « L'industrie de la Verrerie dans le Nord de la France ». Il l'a étudié avec beaucoup de soin et de compétence. Son étude très documentée sera lue avec intérêt et profit par tous ceux qui s'intéressent aux questions économiques.

La soutenance a été aussi bonne que la thèse, et le jury a admis M. Damien au grade de Docteur en Droit avec la mention honorable.

Nous adressons au nouveau docteur, qui est le fils du directeur honoraire de l'Ecole pratique supérieure de Valenciennes et le neveu du distingué doyen de la Faculté des Sciences de Lille, nos plus sincères félicitations.

On trouve les Pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris ; 3 fr. 50 la boîte, 17,50 les six boîtes, franco. 1782

ECOLE D'INSTRUCTION MILITAIRE DE LILLE

Dimanche 7 mai, à 9 heures du matin, sur l'Esplanade, évolution et tir d'une section de mitrailleuses.

DOCTORAT ECONOMIQUE ET POLITIQUE

Nous apprenons avec plaisir que M. Gaston Singer, avocat du barreau de Lille, vient de passer, avec succès, le deuxième examen de doctorat économique et politique. Il a obtenu quatre boules blanches et des félicitations du jury.

L'an dernier, au premier examen, il avait aussi obtenu 4 boules blanches et les félicitations du jury.

Nous adressons nous-mêmes nos vives félicitations à ce jeune avocat, pour ce brillant succès.

CONCERT AU JARDIN VAUBAN

Le 4 mai, de 3 heures à 4 heures, par la musique du 43e régiment d'infanterie : 1° Les Pupilles de la Marine, allegro, L. Chic. — 2° Egarements dans le bonheur, ouverture, Suppé. — 3° La Juive, Faust, Halévy. — 4° Gracieuse, polka pour piston, Kocki. — 5° Wagnériane, fantaisie, Wagner. 6° Le Zizi, caprice pour petite flûte, Sellenick.

ROUBAIX

RETRAITES OUVRIERES

Le maire de la ville de Roubaix a l'honneur de prier MM. les industriels, négociants, commerçants occupant des employés ou des ouvriers salariés, ainsi que les particuliers ayant un ou plusieurs domestiques, une ou plusieurs femmes travaillant à l'heure ou à la journée, de vouloir bien établir, autant que possible sur papier en tête de la maison, pour chacun d'eux âgé de 35 ans au moins, un certificat portant les nom et prénoms de l'intéressé et constatant que celui-ci est salarié depuis plus de 3 ans, c'est-à-dire avant le 3 juillet 1908.

Ce certificat devra être joint par l'assuré obligatoire au bulletin qu'il doit signer, après l'avoir complété.

Ce bulletin lui sera remis par les soins d'un agent de police ou, s'il le préfère, l'assuré pourra le réclamer au poste de police de son arrondissement. Cette façon de procéder évitera une perte de temps aux ouvriers et facilitera le récolement des bulletins.

CONCOURS STENO-DACTYLOGRAPHIQUE

Le concours national de sténographie et de dactylographie organisé chaque année en France par l'Institut sténographique de France, et qui a réuni en 1910 plus de 10.000 concurrents aura lieu, pour Roubaix-Tourcoing le dimanche 28 mai, à 9 heures précises du matin, dans la salle des cours du Cercle Duployen, 28, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix.

Le concours est mixte et gratuit et les dactylographes de tous systèmes seront admis. Prière de se faire inscrire le plus tôt possible au siège du cercle Duployen.

Le cercle Duployen organise pendant le mois de mai un cours de vitesse sténographique pour les élèves et sténographes désireux de concourir. *Ce cours aura* lieu le dimanche matin, de onze heures à midi, et le jeudi soir, de 8 heures et demie à 9 heures et demie, et commencera le dimanche 7 courant, au siège du cercle Duployen.

L'EXPOSITION INTERNATIONALE DU NORD DE LA FRANCE A ROUBAIX

Les fêtes du Congrès national de la préparation militaire

(20, 21 et 22 mai)

Une quinzaine de jours seulement nous séparent maintenant des fêtes inédites à Roubaix, organisées à l'occasion du Congrès national de la préparation militaire. Aussi les membres du comité redoublent-ils d'efforts pour assurer un succès digne de notre cité et de sa belle exposition.

Nous savons que le dimanche 21 mai un grand banquet sera donné en l'honneur du ministre de la Guerre à l'exposition. Ce banquet aura lieu par souscription ; les congressistes, membres des sociétés participant aux concours ou du comité d'organisation, désireux d'y prendre part, sont priés de donner leurs noms à M. Léon Hotteville, président de la commission des fêtes, à l'Hôtel de Ville. Le prix fixé est de cinq francs.

On nous demande aussi dans quelles conditions le public sera admis à suivre les merveilleuses fêtes militaires qui vont se dérouler au stade de l'exposition.

Disons de suite que les très vastes tribunes établies permettront à dix mille spectateurs d'en suivre les moindres détails dans les meilleures conditions de confort, et voici quels sont les prix qui ont été établis ;

Carte d'entrée permanente au stade, 5 fr. ; tribune officielle, 5 francs ; tribune d'honneur, 2 francs ; tribunes latérales, 1 franc ; populaires, 0 fr. 50.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Par décision de l'administration, aucune voiture transportant des matériaux ou produits quelconques ne sera admise à pénétrer dans l'enceinte de l'Exposition après dix heures du matin.

Le Sénégal à l'Exposition

Partis de Dakar le 20 avril, 115 Sénégalais et Sénégalaises, recrutés après un soin minutieux sur place, sont arrivés à Roubaix le 2 courant, à 6 heures du matin, venant directement du Havre.

A peine débarqués, plusieurs tramways spéciaux dirigeaient nos indigènes vers l'Exposition, où ils pénétraient au son de leurs rora, tambours et guitares à seize cordes, accompagnant ces instruments de leurs cris joyeux et battements de mains habituels. Tous gagnaient aussitôt le si pittoresque village qui leur est affecté, sous la conduite de leur chef, Mahmadou Seck.

DANS LA POLICE

Sont nommés à la date du 1er mai 1911 : brigadier de sûreté, Cavelier Séraphin ; sous-brigadier de sûreté, hors classe, Chantraine Alphonse ; sous-brigadier de sûreté, Marcelin Gantier ; agent de sûreté, hors classe, Paris Achille ; agent de sûreté de 1re classe, Wilkaumez Camille ; agent de sûreté de 2e classe, Pierre Averbéke.

AU CHAMP DE FOIRE

Le théâtre Grandsart-Courtois donnera aujourd'hui jeudi, à 3 et 5 heures, à l'intention des familles, deux grandes matinées avec un programme de choix.

Le spectacle du théâtre Grandsart-Courtois reste exceptionnel en son genre, c'est ce qui fait son succès. Tous les soirs, à 8 heures et demie, il y a une seule représentation.

VACCINATIONS PUBLIQUES ET GRATUITES

La 2e séance de vaccinations publiques et gratuites aura lieu aujourd'hui jeudi, rue des Lignes, 17, de 4 à 5 heures du soir, pour les garçons de 10 ans et les hommes de 20 ans ; de 5 à 6 heures, pour les enfants d'un an, les filles de 10 ans et les filles ou femmes de 20 ans.

TOURCOING

ENCORE UN PENDU

M. Alphonse Dervaux, âgé de 60 ans, a été trouvé pendu à une haie, rue de Roncq, quartier Catteau, vers midi.

Dervaux était cabaretier rue de Roncq, 37. Le cadavre a été transporté à l'hôpital civil. On ignore les causes de ce suicide.

VOL

50 kilos de laine ont été volés chez MM. Motte-Desbonnet, rue de Roubaix, 64. Les voleurs restent encore inconnus.

TENTATIVE DE VOL

Une tentative de vol a eu lieu rue de Liévin, 17, chez Mme Liévens Nathalie. Mme Liévens entendant un bruit insolite a donné l'alarme. On a aperçu deux hommes qui fuyaient. Les agents se sont mis à leur poursuite. Un coup de revolver a été tiré par les rôdeurs. Les deux individus n'ont pu être arrêtés.

LES ENFANTS DE NEPTUNE

Les Enfants de Neptune donneront dimanche prochain 7 mai une grande fête de natation à l'établissement des Bains rue du Printemps.

ORPHEON DES TRAVAILLEURS

On nous communique la note suivante avec prière d'insérer :

Les membres de l'Orphéon des Travailleurs, qui a son siège à l'estaminet « Au Damier », rue Nationale, ont été convoqués à une réunion générale. Ordre du jour : dissolution de la société.

Le résultat du vote a été 22 contre la dissolution sur 55 membres.

La commission a, devant ce vote, donné sa démission.

Cette société subventionnée par la municipalité est aujourd'hui sans commission et sans chef.

Que va-t-on faire ?

FÊTE MILITAIRE AU SPORTING-CLUB TOURQUENNOIS

Dimanche prochain 7 mai, à 10 heures et demie, sur le terrain du Sporting-Club Tourquennois, rue de Varsovie, l'Ecole de Tir et d'Instruction militaire de Tourcoing donnera une fête militaire à l'occasion de la présentation de son drapeau à ses élèves-soldats. L'entrée sera gratuite.

ALARME

Des coups de revolver ont été tirés, rue Jourdin. Un nommé Pontié avait été, ce matin, expulsé de son domicile par ministère d'huissier. La bataille avait lieu entre intéressés, paraît-il !

VOL D'UNE MONTRE

Charles Laval, domestique, a volé une montre d'une valeur de 25 francs à M. Haygévelde, cabaretier, rue de Paris. Le voleur est en fuite.

LA LOI SUR LES RETRAITES OUVRIERES

Quelques chiffres

On nous demande quelle serait la situation des ouvriers actuellement âgés de moins de cinquante ans qui voudraient verser pour les retraites à capital réservé et qui ne voudraient pas attendre jusqu'à 65 ans pour toucher leur retraite. Voici quelques chiffres :

Un ouvrier âgé aujourd'hui de 50 ans qui voudra liquider sa pension à 55 ans aura versé 5 fois 9 francs, soit 45 francs. A 55 ans il pourra toucher à capital réservé : 36 francs 05 tous les ans, et à sa mort, ses enfants recevront les 45 francs qu'il avait versés. Il touchera donc 36 francs de pension pour avoir versé 45 francs, soit 80 % !

S'il avait placé cet argent à capital réservé dans une caisse d'assurance, il aurait touché quelques sous seulement.

S'il effectue ses versements pour la retraite à capital aliéné pour ne toucher qu'à 65 ans, sa pension annuelle sera de 120 fr. 55 il aura alors versé 9 francs par an pendant 15 ans, soit 135 francs.

125 francs de versement pour toucher 120 fr. 55 par an, c'est encore un beau placement.

Une ouvrière a 40 ans : elle sera commencé à verser cette année pour la retraite, mais elle veut, elle aussi, toucher sa pension dès 55 ans. Elle aura donc versé pendant 15 ans, à raison de 6 francs par an, soit 90 fr. Elle touchera, à 55 ans, 39 fr. 95 de pension, cela fait pour elle du placement à 44,5 % à capital réservé, car à sa mort ses enfants toucheront les 90 fr. qu'elle avait versés.

Bien entendu, ces placements ne sont aussi avantageux que parce que les rentes produites par les versements ouvriers sont augmentées des rentes produites par les versements patronaux et les bonifications de l'Etat.

Permanences des commissions

Nous rappelons aux intéressés de la 3e section qu'une permanence sera encore ouverte aujourd'hui, de 6 heures à 8 heures du soir, au siège de la section, Ecole des garçons, rue Neuve, pour recevoir les bulletins non remis aux agents recenseurs et les demandes d'inscription des assurés facultatifs. Nous ferons connaître les jours, heures et lieux des permanences pour les autres sections, au fur et à mesure que les distributions de bulletins individuels seront terminées dans ces sections.

Ces permanences se continueront pendant quelque temps.

Afin de ne rien perdre des avantages de la loi ; les intéressés sont invités à hâter leurs inscriptions le plus possible, soit en remettant leurs bulletins aux agents recenseurs, soit en les apportant aux permanences, où MM. les membres de la commission et les employés fourniront les renseignements demandés.

Chaque intéressé, quelle que soit sa condition et quel que soit son âge, peut toujours s'adresser au bureau de renseignements, *Institut social, 11, rue de Tournai*, pour savoir ce qu'il aura à verser et ce qu'il aura à toucher.

AUTOUR DE LILLE

LANNOY

Réunion du Conseil municipal. — Samedi 6 mai, salle de la Mairie, à 7 heures, en séance privée, et à 8 heures, en séance publique. Objets : Postes et Télégraphes.

HEM

Fête de bienfaisance. — M. Holot, directeur du théâtre portant le même nom, donnera avant son départ, une soirée au bénéfice des pauvres du Bureau de Bienfaisance. L'Harmonie de la Citadelle prêtera son concours. Cette soirée aura lieu samedi à 7 heures et demie.

NORD

DOUAI

Un bureau des retraites ouvrières et un bureau d'hygiène à la Mairie. — Il est créé à la mairie de Douai un bureau des retraites ouvrières et un bureau d'hygiène.

Le premier de ces bureaux est installé dans une salle entre l'Etat civil et le secrétariat ; le second est installé dans les bâtiments où se trouvent les services de la voirie et des travaux. Son local est l'ancienne salle d'accords de la musique municipale.

Chacun de ces bureaux sera ouvert de 8 heures du matin à midi et de 2 heures à 5 heures du soir.

Coup de corne. — En conduisant au marché, mercredi matin, un taureau appartenant à M. Vérin, courtier à Roubaix, un journalier, M. Aimé Despres, demeurant 2, Petite-Place, a eu la figure déchirée d'un coup de corne.

Musique municipale. — Voici le programme du concert qui sera donné sur le kiosque de la place Carnot, le samedi 6 mai, à 9 heures du soir. — 1. A toi, soldat de France (P.R.), Ed. Pariser — 2. Roma (Poème symphonique carnaval), G. Bizet. [illegible] par Surrault (2e édition). — 3. Le Chant du Soldat (valse), 1re audition, Gunz'l. — 4. 1re Marche aux Flambeaux, Meyerbeer. — 5. Le bal masqué (Polka), Seifert.

CAMBRAI

Procès de Presse. — M. Vernez, rédacteur en chef de l' « Echo du Peuple », à Cambrai, se prétendant diffamé et injurié dans un article publié sous le pseudonyme de « Véritas », dans l' « Humanité » (Edition du Nord et du Pas-de-Calais) avait intenté à ce journal une action pour injures et diffamation qui a été jugée hier matin par le Tribunal correctionnel de Cambrai.

L'affaire a été plaidée devant M. le président Moreau, par Me Rivière, pour M. Vernez et par Me [illegible], pour l' « Humanité », comparant par M. Bernard, gérant.

Le Tribunal a condamné l' « Humanité » à 16 francs d'amende et un franc de dommages-intérêts demandé par M. Vernez.

Le jugement devra être inséré dans l' « Humanité ».

AVESNES

VENDEGIES-AU-BOIS

Non-lieu. — Une ordonnance de non-lieu a été rendue en faveur de Aerens Clément, 18 ans, inculpé d'incendie volontaire.

Aerens a été reconnu irresponsable de ses actes par les médecins légistes.

DERNIÈRE HEURE

NOS DÉPÊCHES

Notre action au Maroc

La situation

LA POSITION DES COLONNES DE LA MEHALLA BRULARD. — ATTAQUE D'UNE SENTINELLE. — NEGOCIATIONS DES CHEFS BENI HASSEN ET ZEMMOUR.

Tanger, 3 mai.

De nouvelles informations parvenues de Rabat à la date d'hier signalent que la colonne d'avant-garde de la mehalla du colonel Brulard se trouve toujours à Knitra.

Les troupes du génie sont occupées à aménager un quai de débarquement sur la côte, près de Mehedya. Les approvisionnements destinés à la colonne Brulard viennent seulement d'arriver à Rabat.

Quant à la seconde colonne, elle traverse le Bou-Regreg.

Une sentinelle des tirailleurs a été attaquée la nuit précédente, à Skhirat, mais il ne s'agit que d'un cas isolé auquel il ne convient pas d'attacher une trop grande importance.

Plusieurs chefs des Beni Hassen et des Zemmour ont décidé de négocier avec les officiers du service de renseignements.

A la même date, on annonce, pour le lendemain, l'arrivée du général Moinier.

Enfin, on signale que les habitants de la région de Knitra vendent les denrées à des prix exorbitants, ce qui a provoqué des incidents, d'ailleurs de peu d'importance, avec les soldats.

NOTRE INTERVENTION & L'ETRANGER

Madrid, 3 mai.

M. Canalejas déclare que tout en le déplorant, il est forcé de constater la méfiance croissante provoquée dans l'opinion espagnole par l'intervention française et surtout par la présence d'officiers et d'agents français à El-Ksar, dans la zone espagnole. Toutefois, de toute façon, le gouvernement espagnol informerait le pays s'il existait des difficultés sérieuses l'obligeant à certaines initiatives.

Madrid, 3 mai.

Les déclarations de sir Edward Grey à la Chambre des communes, favorables à l'action française au Maroc et contrastant avec la campagne francophobe d'une partie de la presse espagnole, produisent ici une vive impression dans les milieux politiques, d'autant plus que dans les conversations diplomatiques engagées à Madrid, l'entente franco-anglaise s'est clairement manifestée aussi.

Londres, 3 mai.

A la Chambre des Communes, en réponse à une question d'un nationaliste irlandais, le sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères a déclaré qu'il était inexact que la France *soit intervenue* au Maroc à l'instigation du gouvernement anglais.

Rome, 3 mai.

M. Galli, député, vient de présenter à la Chambre une interpellation sur l'action militaire de la France au Maroc et sur les dispositions prises par le gouvernement italien pour maintenir l'indépendance du Maroc et le statu quo dans la Méditerranée.

Berlin, 3 mai.

A la suite des doutes manifestés par la « Gazette de l'Allemagne du Nord » touchant les intentions de la France au Maroc, voici les déclarations qui ont été faites par le ministre des affaires étrangères au correspondant berlinois de l' « Agence Fournier » :

« On n'a aucune méfiance sur les intentions de la France. On envisage plutôt la possibilité que la France serait entraînée par des circonstances indépendantes de sa volonté hors des limites du programme actuel. Ce sont de semblables considérations qui ont obligé, jusqu'à ce jour l'évacuation de Casablanca dont l'occupation a toujours été regardée comme provisoire. »

L'Agitation Champenoise

CONDAMNATIONS

Reims, 3 mai.

Cette après-midi, 18 individus, inculpés dans les incidents qui se sont déroulés à Ay, le 12 avril dernier, ont comparu devant le tribunal correctionnel de Reims. L'un d'eux a été convaincu d'avoir volé dans les coffres-forts de la maison Bissinger, des quittances qu'il croyait être des billets de banque, a été condamné à 18 mois de prison ; un contremaître d'une maison de champagne a été acquitté ; les 16 autres ont été condamnés à des peines variant entre trois semaines et 4 mois de prison.

Un monument à l'aviateur Ferber

Nice, 3 mai.

Demain aura lieu, en présence des autorités civiles et militaires, l'inauguration du monument érigé à la mémoire du capitaine aviateur Ferber. Ce monument, offert par l'Aéro-Club de la ville de Nice, où le capitaine fit ses débuts d'aviateur, a été placé à la Californie.

Steamer sauvé

COURAGEUSE INITIATIVE DU LIEUTENANT

Brest, 3 mai.

Le steamer roumain « Irina » ayant son arbre de couche brisé, se trouvait au ras de Sein. Le navire courait à une perte certaine, lorsque le lieutenant se jetant à la mer, alla demander du secours à l'île de Sein. Des pilotes se rendirent alors à bord et au jour le vapeur espagnol « Radido » allant de Bordeaux à Cardif, put remorquer l' « Irina » dans le port de Brest.

La Réintégration des Cheminots

UNE AFFICHE DU SYNDICAT NATIONAL

Paris, 3 mai.

Le syndicat national des ouvriers des chemins de fer vient de faire apposer un nouveau manifeste intitulé : « Pour les cheminots révoqués », et convient les cheminots à assister aux nombreuses réunions qui auront lieu le 6 mai prochain à Paris et en province, et notamment à la Bourse du travail de Paris.

Dans cette affiche, le syndicat des chemins de fer dit que, malgré le vote émis par la Chambre des députés du 14 avril dernier, les compagnies se refusent à réintégrer les cheminots parce que ces réintégrations compromettraient la sécurité publique.

« Il est temps, ajoute-t-il, qu'une telle campagne finisse ! Il est temps que les compagnies comprennent qu'elles ne peuvent pas impunément opposer une fin de non-recevoir insolente aux volontés du pays ! »

Et plus loin : « Nous ne permettrons pas qu'elles résistent totalement aux volontés de la nation. Les compagnies de chemins de fer détiennent un service public sur lequel l'Etat doit avoir la main mise. »

« Le Syndicat national fait aujourd'hui appel dans toute la France à toutes les énergies.

« A vous, cheminots en service, il demande d'apporter votre effort de solidarité et de propagande en faveur des révoqués. Il y va de votre dignité et de votre intérêt. On ne laisse pas de blessés derrière soi, on les recueille, on les guérit pour qu'ils puissent participer à de nouvelles batailles ».

Enfin le Syndicat fait appel aux travailleurs de toutes les corporations, au public, en leur demandant de soutenir la cause de justice et d'humanité qu'est celle des cheminots.

UNE CIRCULAIRE DE LA C.G.T.

De son côté, la C.G.T. adresse aux secrétaires des Unions de Syndicats une circulaire dans laquelle elle dit que les travailleurs ne doivent compter que sur leur action. Elle prie les secrétaires d'engager les Unions de Syndicats à seconder de leur mieux l'agitation des cheminots et les aider dans l'organisation des meetings du 8 mai.

L'application de la loi des retraites ouvrières

La Roche-sur-Yon, 3 mai.

Sur 2.800 employés et ouvriers soumis à la loi des retraites ouvrières, 500 seulement ont fait à l'heure actuelle leur déclaration à la mairie.

Une collision de véhicules provoque l'incendie d'une usine

UN MILLION DE DEGATS

Marseille, 3 mai.

Une collision s'est produite ce soir, sur la route de la Buisine, entre deux véhicules, dont l'un contenant une matière explosible a pris feu et communiqué l'incendie à une usine de céramique.

Cette dernière a été complètement détruite ; dégâts évalués : un million.

Une affaire d'espionnage et d'amour

UNE PARISIENNE ARRETÉE A COLOGNE

Cologne, 3 mai.

On a arrêté sous l'inculpation d'espionnage, à Cologne, où elle était établie comme professeur de langues, une dame Thérion, qui se prétend Parisienne et parente éloignée d'un homme d'Etat français.

Elle aurait obtenu d'un officier supérieur de Wesel, épris d'elle, qu'il lui procure des plans de mobilisation. L'inculpée prétend pour sa défense qu'elle a simplement voulu éprouver l'amour de l'officier en question qu'elle voulait épouser.

Cologne, 3 mai.

Au sujet de l'affaire d'espionnage, on annonce que tout est encore à l'état de recherche et de supposition. Aucune déclaration, affirme-t-on, ne sera faite avant que les faits ne soient définitivement établis. Toutefois, on croit savoir que l'affaire durait depuis quelques mois.

Le juge d'instruction du Parquet de Leipzig enquête personnellement ici pour établir les responsabilités, mais l'instruction prendra beaucoup de temps.

Attentat contre un magistrat

LES BANDITS DE LA DROME SE VENGERAIENT-ILS ?

Valence, 3 mai.

Dans la nuit précédente, deux individus ont tenté d'étrangler, devant son domicile, M. Roux, procureur de la République, qui avait requis dans l'affaire des bandits de la *Drôme*.

Les agresseurs ont été mis en fuite par des agents.

L'état de la victime est grave.

DANS LA RÉGION

La surveillance des pêches dans la Mer du Nord

Cherbourg 3 mai.

Le ministre des Affaires étrangères fait savoir que la surveillance des pêches dans la mer du Nord sera exercée par le torpilleur allemand S. 61 et par le croiseur allemand « Zieten », sous le commandement du capitaine Wallis.

Une mission hydrographique dans le Pas-de-Calais

Cherbourg 3 mai.

L'aviso « Utile » a embarqué aujourd'hui la mission hydrographique qui est chargée de se rendre dans le Pas-de-Calais.

LILLE

MORT SUR LA RUE

Un pauvre bougre, Louis Jonckhère, âgé de 30 ans, sortant de la maison d'arrêt, est mort, mercredi soir, vers huit heures, rue du Cirque. Comme il n'avait pas de domicile, il a été transporté à la Morgue.

DISPARITION D'UNE JEUNE FILLE

La police recherche la jeune [illegible] Bossaert, 15 ans et demi, qui a quitté [illegible] depuis mercredi matin, le domicile [illegible], 36, rue de Fives.